

30 avr 2015 -13:05

CITES a saisi 33 crânes et ossements d'animaux protégés

Ce mercredi 29 avril, les inspecteurs du service CITES du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement ont effectué une saisie impressionnante de 33 crânes et ossements auprès d'un collectionneur de Zoersel (province d'Anvers). Il s'agit notamment de plusieurs crânes de loup, d'un crâne de gorille, d'un crâne de rhinocéros, d'une patte d'éléphant et de quelques dents d'hippopotame.

En septembre 2014, un colis postal contenant des crânes d'oiseaux a été intercepté par l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA). L'examen de ce colis a révélé la présence de crânes de rapaces protégés dissimulés entre les autres crânes, entraînant l'ouverture d'une enquête approfondie sur l'importateur, un collectionneur de crânes connu. Cette enquête, menée par le service CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) et son service d'inspection, s'est conclue par la saisie de 33 crânes et ossements.

Toutes les pièces confisquées proviennent d'espèces protégées par la Convention CITES, qui règle le commerce des espèces animales et végétales menacées. Dans le cas présent, l'importateur concerné n'a pas pu prouver qu'il avait acquis ces pièces de manière légale, que ce soit au moyen d'un certificat valable, d'un permis d'importation, d'une facture ou d'une déclaration de cession.

Le service CITES va maintenant examiner ces pièces afin de vérifier si elles peuvent encore servir à des fins scientifiques ou pédagogiques.

Le dossier complet a été transmis au parquet pour d'éventuelles poursuites ultérieures. L'importateur risque une amende pouvant s'élever à 300 000 euros et une peine d'emprisonnement de six mois à cinq ans.

Contact : Vinciane Charlier, porte-parole adjointe du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement : 0475/93 92 71.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be